

l'essentiel

OCTOBRE 2024 - N° 293

www.saint-nazaire-les-eymes.fr -  Ville de Saint-Nazaire-les-Eymes



Bloc-Notes

MAIRIE

☎ 04 76 52 24 29
385 chemin du Village
38330 Saint-Nazaire-les-Eymes
www.saint-nazaire-les-eymes.fr
✉ secretariat@mairie-sne.fr

Horaires d'ouverture au public

Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h-17h

Accueil physique :

Lundi : 13h-19h / Mardi, jeudi, vendredi : 13h-17h
Mercredi : 8h-17h

Vacances scolaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi 13h-17h, mercredi 8h-12h

Permanence du service urbanisme

Sur rendez-vous : lundi de 17h à 19h

Accueil téléphonique : lundi de 15h à 17h, mercredi, jeudi et vendredi de 13h à 17h

CCAS ☎ 04 76 52 24 29

Services techniques

☎ 04 76 52 91 21 - Fax : 04 76 52 20 87

Police municipale ☎ 04 76 52 99 46

Bibliothèque municipale L'Oiseau Lyre

☎ 04 76 77 95 04 ✉ bibliotheque@mairie-sne.fr

Ouverture au public : Mardi : 16h-18h

Mercredi : 10h30-12h et 17h-19h

Vendredi : 16h-18h / Samedi : 10h30-12h

Pendant les vacances scolaires : uniquement les mercredis de 16h à 19h.

Service Enfance Jeunesse ☎ 04 76 52 43 55

✉ responsable-enfancejeunesse@mairie-sne.fr

Ecoles : maternelle ☎ 04 76 52 17 26

élémentaire ☎ 04 76 52 31 50

Structure multi-accueil intercommunale

« Les Coccinelles » ☎ 04 76 52 34 80

✉ multiaccueil.stnazaireleseymes@le-gresivaudan.fr

Relais Petite Enfance

« Les Grésimômes » ☎ 06 02 52 65 73

✉ rpe.lesgresimomes@le-gresivaudan.fr

Pour plus d'informations

www.le-gresivaudan.fr/119-rpe-les-gresimomes.html

Prochaine publication :

Essentiel de novembre

Parution : fin octobre

Articles à soumettre avant le dimanche 6 octobre

à ✉ michele.flamand@wanadoo.fr

ou à déposer en mairie.

Agenda d'octobre

Ces dates sont annoncées sous réserve de modifications.

- **Vendredi 4 octobre** : permanence du CCAS de 10h à 12h en mairie sur RDV
- **Vendredi 4 octobre** : permanence de l'avocate en mairie de 14h à 16h sur RDV
- **Samedi 5 octobre** : réunion du groupe de lecteurs de la bibliothèque, à 9h30 en salle des 2 colonnes. Plus d'informations à la bibliothèque.
- **Samedi 5 octobre** : atelier Jardiner Malin à 10h à la Caserne → page 5
- **Samedi 5 octobre** : contes libertins de Jean de LA FONTAINE, à 20h salle CARTIER-MILLON → page 6.
- **Dimanche 6 octobre** : concours de belote proposé par l'association La Rose des Temps → page 7.
- **Lundi 7 octobre** : réunion publique sur la sécurisation de l'accès bus de la RD1090 et du chemin du Piat à 19h en salle CARTIER-MILLON → page 2.
- **Lundi 14 octobre** : ciné seniors lundi à l'Espace Aragon de Villard-Bonnot. Départ de la navette gratuite à 14h45 à la Caserne. Inscription auprès du CCAS de St Nazaire au plus tard jeudi 10 octobre.
- **Vendredi 18 octobre** : permanence du CCAS de 10h à 12h en mairie sur RDV
- **Samedi 19 octobre** : Mois de la nuit → page 7.
- **Jeudi 31 octobre** : défilé et soirée Halloween avec SNEEvents → page 8.

Notez-le

■ Démarchage

Des habitants nous ont signalé avoir été démarchés par mail par une personne se disant mandatée par la commune pour proposer des panneaux solaires. Pour rappel, la commune ne mandate aucune entreprise pour du démarchage, qu'il soit téléphonique, par mail ou en porte à porte.

Cependant dans le cadre du déploiement des Points d'Apport Volontaires des personnes passeront pour vous renseigner comme expliqué dans l'article intitulé Points d'Apport Volontaire page 5.

■ RECRUTEMENT

La Résidence Les Cascades, Etablissement d'Hébergement de Personnes Agées Dépendantes à but non lucratif de Saint Vincent-de-Mercuze recrute. Les postes sont à pouvoir en CDD et CDI, temps partiel et temps plein, avec ou sans qualification (une formation est assurée en interne). Ils concernent des auxiliaires de vie ou agents de soins et des agents hôteliers (entretien des chambres, service des repas, etc...).

Pour plus d'information ☎ 04 38 750 750 de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Candidature à adresser à ✉ accueil.cascades@assomarcsimian.fr

■ CONCERTATION PRÉALABLE SUR LE PROJET D'EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUES (ZAE) DU PARC DES FONTAINES À BERNIN

Ce projet est destiné à l'accueil et/ou au développement d'activités liées au secteur des nanotechnologies et de l'industrie des semi-conducteurs. Doté d'un montant d'investissement compris entre 8 et 10 millions d'euros, il est prévu pour fin 2027.

La concertation préalable se tiendra du 30 septembre au 11 novembre 2024.

7 rencontres publiques permettront d'aborder des sujets variés et de dialoguer avec les porteurs du projet.

Le site internet dédié à la concertation (<https://participation.le-gresivaudan.fr>) donne accès à toutes les informations relatives à la concertation.

Réunion publique Sécurisation de l'accès bus à l'intersection PIAT-RD1090



- Date : lundi 7 octobre à 19h
- Lieu : salle CARTIER-MILLON

En continuité de son Plan Local de Déplacement et de Mobilité (PLDM), la commune de Saint Nazaire les Eymes présentera à ses concitoyens une synthèse des aménagements projetés sur l'intersection du chemin du PIAT et de la RD1090.

L'objectif de cette réunion animée par Jean-Pierre ANCELIN, adjoint en charge des travaux, adresse la sécurisation de l'accès à l'arrêt de bus scolaire, la sécurisation de la circulation des cycles et la régulation de la vitesse sur la RD1090 aux fins d'apaiser ce secteur et protéger ses riverains.

Approbation de la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Par la délibération n°2024-106 du 17 septembre 2024, le Conseil municipal a approuvé la modification simplifiée n°1 du PLU. Par cette procédure, la commune a voulu corriger certains dysfonctionnements qui étaient apparus à l'usage depuis l'approbation du PLU en 2020.

Voici une synthèse des modifications apportées au règlement du PLU :

- Autorisation des abris de jardin isolés d'une emprise au sol inférieure à 9 m².
Zones concernées : Um, AUm
- Autorisation des mouvements de terre à moins de 2 mètres des limites séparatives lorsqu'ils sont strictement nécessaires à l'aménagement des accès à la parcelle.
Zone concernée : Um.
- Les panneaux photovoltaïques n'ont plus à être intégrés dans l'épaisseur de la toiture, ils doivent respecter la pente de la toiture existante.
Zones concernées : Um, Ui, AUm, AUi, A, N.
- Le bac acier est autorisé pour les toitures dont la pente est inférieure à 20%.
Zones concernées : Um, AUm, A, N.

- Les brises-vues synthétiques (PVC ou autres) sont interdits.
Zone concernée : Um.
- La plantation de haies composées de végétaux dont la sensibilité au feu est très forte est interdite, en particulier les résineux tels que thuya, cyprès, ainsi que le bambou.
Zones concernées : Um, Ui, AUm, AUi, A, N.
- Dès lors qu'elle dessert plus d'un logement, la voirie interne d'une opération devra être dimensionnée de manière à présenter une largeur de chaussée (partie consacrée à la circulation des véhicules motorisés et non motorisés) supérieure ou égale à 4,50 m (5 mètres en zones Ui et AUi)
Zones concernées : Um, Ui, AUm, AUi
- Les toitures à pans couverts de tuiles mécaniques devront comporter 2 pans minimum avec des pentes de 20 à 45 degrés (36,4 % à 100 %) conformément à la tradition locale, sauf pour les annexes d'une emprise inférieure à 30 m², qui pourront n'avoir qu'un seul pan.
Zones concernées : A, N.

Deux courts de tennis ont été rénovés cet été

Cet été des travaux de rénovation ont été menés sur deux des trois courts de tennis communaux.

Deux courts ont vu leur ancien revêtement en béton poreux, usé par le temps, remplacé par de la résine synthétique, qui offre une meilleure durabilité. Les poteaux et filets de jeu ont également été remplacés.

Le montant total de ces travaux est de 128 800 € HT.

La commune a reçu le soutien financier de l'Etat, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du club de tennis (SNET), et de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de tennis.

Financement du projet :

- Commune : 70 431 €
- Etat (DETR) : 24 369 €
- Région Auvergne-Rhône-Alpes (plan tennis) : 18 000 €
- Saint-Nazaire-les-Eymes Tennis (SNET) : 10 000 €
- Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de tennis : 6 000 €



■ Une nouvelle exposition dans le hall de la Mairie

Depuis le mardi 3 septembre, dix nouvelles photographies ont été exposées dans le hall de la mairie et resteront jusqu'à la fin de novembre.

Le thème retenu par la Commission municipale Culture et associations concerne « Les beaux arbres ».

Sept habitants de St Nazaire ont accepté de nous confier généreusement quelques-unes de leurs photographies pour agrandissement et affichage.

Merci à ces contributeurs qui ont développé d'authentiques regards d'artiste.

Venez contempler leurs œuvres aux heures d'ouverture de la mairie.

Le thème de la prochaine exposition de décembre 2024 à fin février 2025 est déjà connu. Ce sont les belles récoltes de nos potagers (légumes et fruits).

Date limite d'envoi fin octobre 2024 en pièces jointes à : [✉janine.poncet87@orange.fr](mailto:janine.poncet87@orange.fr)

A vos appareils photographiques !

Rappelons que vos photos doivent avoir une résolution minimum de 1Mo pour pouvoir être traitées.

■ A vos cartables, prêts ?

Lundi 2 septembre les cartables étaient de sortie pour ce 1^{er} jour d'école de l'année scolaire 2024-2025. Il y a eu peu de pleurs en maternelle signe que les enfants étaient ravis de se retrouver là et beaucoup de surprise pour les enfants d'élémentaire qui découvraient leurs classes dans les modulaires.

Effectifs

Nous souhaitons une bonne rentrée à tous les enseignant(e)s, de l'école maternelle et de l'école élémentaire du Manival ainsi qu'aux enfants.

L'école maternelle, dirigée par Mme VERMEULEN DELAET, compte 4 classes pour un total de 103 élèves.

	Enseignant (e)s	Effectifs
Grande section	M. LE BAGOUSSE	24
Petite section	Mme MARESCHAL remplacée par Mme CHARBONNEL	26
Moyenne section	Mme VERMEULEN-DELAET Mme VERDOJA	29
Moyenne section et Grande section	Mme PUESCH	24 (8 MS + 16 GS)

L'école élémentaire, dirigée par Mme ROUSSET, accueille 175 élèves répartis en 7 classes.

	Enseignant (e)s	Effectifs
CP	Mme HENRIOT et Mme FOUREL	24
CP - CE1	Mme TANOUS et Mme BONHOMME	23 (16 CP + 7 CE1)
CE - CE2	Mme de BORTOLI Mme BONHOMME	24 (14 CE1 + 10 CE2)
CE1 - CE2	Mme WIERRE	24 (14 CE1 + 10 CE2)
CE2 - CM1	Mme FILLET-COCHE	26 (12 CE2 + 14 CM1)
CM1 - CM2	Mme NIEBERGALL	27 (11 CM1 + 16 CM2)
CM1 - CM2	Mme ROUSSET Mme VERDOJA	27 (11 CM1 + 16 CM2)

■ Rentrée de l'espace Jeunes

C'est la reprise pour l'Espace Jeunes de Saint-Nazaire les Eymes et tout le monde est au rendez-vous. 18 jeunes étaient présents vendredi 6 septembre pour la première soirée de l'année. Les adolescentes et les adolescents ont pu se retrouver autour d'un buffet copieux avant de profiter de la soirée.

Avec l'arrivée des nouveaux 6^{èmes}, l'effectif maximum a été atteint pour la première fois. Les 18 jeunes ont ainsi pu sortir tables et chaises afin de s'installer dehors pour profiter d'une météo clémente.

Pour certains et certaines, cette soirée était la première à l'Espace Jeunes. La rentrée 2024/2025 s'inscrit en effet dans la continuité de plusieurs temps passerelles durant lesquels les CM2 de l'école élémentaire ont pu découvrir en avant-première les locaux et les activités proposées.

Cette année commence donc sur les meilleures bases pour ce secteur ouvert il y a 2 ans. L'Espace Jeunes compte sur la participation des adolescents pour pouvoir continuer à évoluer dans les années à venir.

Nous sommes ouverts les vendredis de 17h à 22h et durant les vacances scolaires en journée, demi-journée et soirée suivant la programmation. Si votre enfant est intéressé pour venir à l'Espace Jeune, merci de contacter l'animateur BERNARD Raphaël

✉ enfancejeunesse2@mairie-sne.fr

■ Rentrée en périscolaire

Côté périscolaire, l'accueil des enfants des écoles maternelle et élémentaire est assuré par le service enfance-jeunesse dès le matin à partir de 7h30, pour la restauration scolaire du midi et le soir après les cours jusqu'à 18h30.

Vous trouverez toutes les informations et contacts utiles sur le site de la mairie de Saint-Nazaire-les-Eymes

🌐 www.saint-nazaire-les-eymes.fr ou en contactant par mail Mme Cloé COURBON, responsable du service enfance-jeunesse ✉ responsable-enfancejeunesse@mairie-sne.fr



■ Visite de Monsieur le Préfet

C'est une délégation exceptionnelle qui était présente pour cette rentrée en élémentaire. Monsieur le Préfet Louis LAUGIER, avait en effet souhaité venir à St Nazaire les Eymes pour saluer l'équipe enseignante et les enfants.

Il était accompagné de Patrice GROS, directeur académique, de Sandrine MOREL, inspectrice de la circonscription, de Hugo PREVOST, député, de Henri BAILE Conseiller régional et Président de la Communauté de communes Le Grésivaudan, de Christophe SUSZYLO et Annick GUICHARD, Conseillers départementaux.

Piloté par Claude ROUSSET, directrice de l'école, le groupe a visité plusieurs classes et échangé avec les enseignantes et les enfants. Chacun était curieux d'avoir le ressenti des enfants et des enseignants quant à cette rentrée exceptionnelle dans ces classes modulaires. Au vu des avis récoltés, l'année scolaire s'annonce bien.

Elus et représentants de l'académie ont ensuite quitté l'école pour se diriger vers la Mairie et poursuivre la matinée par une réunion au cours de laquelle Madame le Maire leur a détaillé les travaux de rénovation de l'école élémentaire, projet pour lequel la commune a sollicité des subventions.

Certaines aides financières nous ont déjà été notifiées comme celle de l'Etat au titre du Fonds vert (534 173 €), de la Région (400 000 €), de l'agence de l'eau (73 230 €) et d'autres sont en cours d'instruction (département, Communauté de communes). Les représentants des financeurs ont pu découvrir ce projet et poser toutes leurs questions.



Monsieur le Préfet a expliqué l'intérêt du dispositif Fonds vert pour aider les collectivités à mettre en œuvre des mesures de transition énergétique et l'importance de l'articulation entre les dispositifs proposés par les différents financeurs. Ce point a également été mis en avant par le Président du Grésivaudan et les conseillers départementaux qui ont rappelé leur principe de cofinancement.

Pour conclure, nous avons accueilli, lors de ce jour de rentrée, les représentants de nos financeurs du projet de l'école et les représentants de nos instances académiques. Un moment important pour la commune !

■ Repas dansant/Colis de Noël pour les seniors de la commune

Comme traditionnellement, le CCAS propose aux habitants et habitantes de 70 ans et plus de participer à un repas dansant OU de recevoir un colis de Noël, à leur choix.

Vous êtes concerné si vous habitez la commune et avez 70 ans ou plus dans l'année 2024. Des courriers d'invitation seront envoyés le lundi 30 septembre. Si vous êtes concerné et n'avez rien reçu contactez la mairie ☎ 04 76 52 24 29 ou ✉ etatcivil-associations@mairie-sne.fr

Pour vous inscrire (repas ou colis) il suffit de remettre à l'accueil de la mairie (en mains propres et pas dans la boîte aux lettres) le coupon-réponse figurant sur le courrier **avant le jeudi 31 octobre**.

Repas dansant : il aura lieu samedi 30 novembre à 12h30 en salle CARTIER-MILLON.

Gaillard traiteur vous réglera par le repas qu'il aura concocté. L'animation sera assurée, comme l'an passé, par M. Philippe FOURNIER, accordéoniste, pianiste, chanteur originaire de Chamoux sur Gelon en Savoie. Il vous offrira une musique douce pendant le repas, puis un moment festif de musique et de chant pour danser après le repas.

Nouveauté cette année : une borne à selfies vous permettra de poser avec vos ami(e)s et d'obtenir une photo souvenir gratuite.



Colis de Noël : Si malgré tout vous préférez un colis, nous vous proposons le colis « SOLO » si vous êtes seul à avoir 70 ans ou plus, et le colis « DUO » pour les couples qui ont tous les deux 70 ans ou plus.

La distribution aura lieu Mairie **UNIQUEMENT** aux dates suivantes :

- mercredi 11 décembre 2024 de 9h30 à 12h
- jeudi 12 décembre 2024 de 13h30 à 16h.

Si vous êtes indisponibles aux jours et heures indiqués, une personne de votre choix pourra venir récupérer le colis à votre place.

Pour les personnes qui ont des difficultés pour se déplacer, les membres du CCAS pourront venir vous l'apporter à votre domicile jeudi 12 décembre entre 14h30 et 16h.

Dans ces deux cas, merci de l'indiquer sur le coupon réponse. À l'issue de ces deux permanences, tout colis non récupéré sera remis à une association caritative.

■ Distribution de composteurs individuels gratuits



- Date : mercredi 6 novembre entre 14h et 18h
- Lieu : Parking devant la salle CARTIER-MILLON

Dans le cadre de sa politique de gestion des bio déchets et dans la continuité des actions menées en 2023, la Communauté de communes Le Grésivaudan organise une nouvelle distribution de composteurs individuels gratuits mercredi 6 novembre entre 14h et 18h sur le parking devant la salle CARTIER-MILLON (180 chemin de la Mairie).

Modalités

Pour rappel, l'attribution d'un composteur est limitée à un exemplaire par foyer et par an (maximum 2 composteurs par foyer). Pour obtenir un composteur lors de cette permanence, vous devez préalablement en avoir fait la demande (gratuite) sur le site du Grésivaudan.

Inscription, modalités pratiques et autres dates de distribution sur www.le-gresivaudan.fr/compostage.

■ Atelier jardiner malin Ou c'est facile d'avoir un beau jardin sans se fatiguer



- Date : samedi 5 octobre de 10h à 12h
- Lieu : Caserne (215 Chemin de la Touvière)

Avoir un beau jardin en pleine santé sans se fatiguer, c'est facile ! Le Grésivaudan organise des ateliers gratuits pour en finir avec les allers retours à la déchetterie et profiter pleinement des ressources que vous offre votre jardin. À vous de jouer !

Différents thèmes seront abordés : choix des plantes, organisation des différents espaces, techniques de tonte et de taille...

De nombreux trucs et astuces vous seront proposés pour faire face à toutes les situations : bien pailler pour affronter sereinement la saison sèche et nourrir naturellement le sol, réduire le volume de taille de vos végétaux grâce à la tondeuse, accueillir votre meilleur allié la biodiversité...

Vous découvrirez aussi les clés d'un compost réussi et comment bien utiliser un broyeur de végétaux. Le temps des ateliers, n'hésitez pas à poser toutes vos questions aux associations partenaires de l'opération qui animent ces temps conviviaux.

Cerise sur le gâteau : un sac en toile de jute vous sera offert pour stocker votre paillis fait maison !

Atelier gratuit – sur inscription

✉ dechetsmenagers@le-gresivaudan.fr - ☎ 04 76 08 03 03 🌐 www.le-gresivaudan.fr/vegetaux



■ Points d'Apport Volontaire



Comme annoncé dans l'Essentiel de septembre, une agence de communication viendra vous informer en porte à porte du changement de collecte des déchets prévu à compter du 30 novembre 2024.

Les personnes qui se présenteront seront détenteurs d'une carte professionnelle. Vous trouverez ci-contre leur photo. Il s'agit de Adam DI GIOIA, Camille ANTHOUARD (absente de la photo), Hélène HECKEL, Marie AMIOT.

Ces personnes vous distribueront aussi des sacs de pré-collecte et recenseront les personnes à mobilité réduite qui souhaiteraient s'inscrire au dispositif de maintien d'une collecte en porte à porte dédiée.

Des autocollants vous seront remis si vous souhaitez garder vos bacs à roulettes. Dans le cas contraire, les bacs seront récupérés par la Communauté de Communes pour recyclage.



■ Déclaration annuelle de ruches

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, professionnel ou amateur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

Elle permet aussi aux nouveaux éleveurs d'obtenir un numéro d'apiculteur.

En effectuant votre déclaration, vous contribuez à une meilleure connaissance du cheptel apicole français et à une gestion plus efficace des dangers sanitaires, notamment face à la menace que représente le parasite *Aethina tumida*.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre.

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Pour effectuer cette déclaration ou obtenir des renseignements, consultez mesdemarches.agriculture.gouv.fr > Particulier > Déclarer des ruches.



Si vous constatez avoir commis une erreur après validation de votre déclaration, faites une **nouvelle déclaration** de ruches avant le 31 décembre, la dernière déclaration enregistrée sur cette période est celle qui sera retenue par l'administration.

■ La vie des associations

■ Contes libertins de Jean de La Fontaine



- Date : samedi 5 octobre à 20h
- Lieu : salle CARTIER-MILLON

Invitée de nouveau par la bibliothèque municipale, Anne MARLANGE dévoile son interprétation des contes libertins de Jean de LA FONTAINE le samedi 5 octobre à 20h, salle CARTIER-MILLON à Saint Nazaire les Eymes. De quoi découvrir une nouvelle facette de l'auteur des célèbres fables, et surtout de quoi rire. À partir de 15 ans.

« Dame Venus et Dame Hypocrisie font quelquefois ensemble de bons coups ». Voilà comment commence l'Ermite, extrait des Contes et Nouvelles en vers de Jean de La Fontaine. On lui connaissait bien ses fables, place maintenant à ses contes grivois. Anne MARLANGE, comédienne, a décidé de leur faire la part belle dans son nouveau spectacle **Contes libertins**.

Six textes très vivants et surtout très amusants dont certains ont des noms fort savoureux ont donc été sélectionnés, et seront déclamés selon le texte original. « J'ai recherché les textes dont la compréhension était la plus simple. La compréhension est faite par les mimiques et surtout la façon de poser les mots. C'est par le jeu que j'arrive, je pense, à faire comprendre le texte. Mais c'est important de garder le texte intégral, même si la langue est désuète elle contient des mots très colorés. ».

Anne MARLANGE décrit donc ces textes comme des petits tableaux, qui ont la même finalité qu'une fable : une critique de la société et des rapports entre l'église et le pouvoir. « À l'époque, ces textes ont été interdits parce qu'ils étaient choquants ! Jean de LA FONTAINE ne mâche pas ses mots, et le fait sous le couvert d'amuser. Mais ça reste finalement très actuel comme morale. »



Et non contente de jouer, la comédienne va également chanter. Les textes seront agrémentés de vieilles chansons françaises aux sens plus ou moins cachés. Il pleut bergère (« et ron, et ron petit patapon ») par exemple retrouve ainsi ses accents grivois oubliés. Mais que les plus vertueux ne s'offusquent point, ce qui pouvait être choquant au XVII^{ème} siècle ne l'est plus vraiment aujourd'hui.

Interview de Camille GRAIZZARO extraite d'Objectif Gard

Entrée : 10 € pour les adultes, Gratuit de 15 à 25 ans
Auteur : Jean de La Fontaine **Compagnie** : L'Aventurine
Artiste et metteur en scène : Anne MARLANGE
Durée : 1h10 environ

La vie des associations

■ Club lecture de la bibliothèque



- Date : samedi 5 octobre à 9h30
- Lieu : Salle des deux colonnes (à côté de la bibliothèque)

Vous souhaitez faire partager l'un de vos coups de cœur, découvrir de nouveaux auteurs, de nouveaux univers et repartir avec de nouvelles envies de lectures... venez au « club lecture » pour adultes animé par les bénévoles de la bibliothèque.

■ Concours de belote - La Rose des Temps



- Date : dimanche 6 octobre à partir de 13h30
- Lieu : Salle CARTIER-MILLON

L'association La Rose des Temps organise son 10^{ème} concours de belote en doublettes, ouvert à tous. Bons d'achat pour les 3 meilleures doublettes - Participation : 20 € par doublette - Buvette à disposition.



■ Matinée d'initiation à la pêche à la truite pour les enfants du centre de loisirs



- Date : mercredi 9 octobre de 10h à 12h
- Lieu : Lacs de Miribelles

Au bas de la commune en bordure de l'autoroute A 41 le site de MIRIBELLES, comprend deux lacs entourés de verdure. L'Association Communale de Pêche "LA BAISSSE DE MIRIBELLES" gère le site dans le respect de la nature et de l'environnement.

Elle organise une matinée de découverte et d'initiation à la pêche à la truite pour les enfants du centre de loisirs. Le matériel, cannes et leurres, sera fourni par l'association.

Une équipe de bénévoles de l'association communale de pêche sera là pour animer cette activité, et nous l'espérons réussir cette partie de pêche. 20 enfants sont déjà inscrits pour cet échange intergénérationnel.

Nous prévoyons quelques casses de lignes, quelques accrochages dans les branches, mais à coup sûr, des moments de plaisirs partagés.

Si vous souhaitez donner un coup de main lors de cette matinée, ou simplement voir les petits pêcheurs à l'œuvre venez nous rejoindre le 9 octobre à 9h 45 sur le parking du site de Miribelles.

Contact : Jean-Marie D'URSO ☎ 06 70 80 63 22
✉ familledurso@hotmail.com

En cas de pluie ou fort intempéries la sortie sera reporté au mercredi 16 octobre.

■ Après-midi jeux - Association Balades et Découvertes



- Date : samedi 12 octobre à 14h30
- Lieu : Salle de la Caserne

L'association Balades et découvertes vous convie à un après-midi Jeux (cartes, scrabble, etc ...)

Ouvert à tous les adultes, adhérents et extérieurs. La convivialité et la bonne humeur sont de mise. Dégustation de pâtisseries maison apportées par les participants, l'association offrant les boissons.



■ Mois de la nuit



- Date : samedi 19 octobre à 21h
- Lieu : terrain multisport

Dans le cadre du mois de la nuit l'Astro Club Foglia38 vous propose une observation nocturne du ciel.

Vous pourrez découvrir des constellations, planètes et objets du ciel profond. L'observation aura lieu sur le terrain en herbe multisport, derrière la salle CARTIER-MILLON.

En cas de météo défavorable, l'observation sera annulée. Toutes les informations seront mises en ligne sur l'agenda du club la veille de l'événement : 🌐 www.astro-gresivaudan.fr/agenda-du-club

■ Défilé et soirée Halloween avec l'association SNEvents Family



- Date : jeudi 31 octobre à partir de 17h30
- Lieu : parking de l'école maternelle

SNEvents Family vous attend nombreux pour célébrer HALLOWEEN !

Cette année nous vous proposons le thème suivant : **Monstre Fluo et Lumineux!!!** Soyez inventif...

Rdv 17h30 pour un départ à 18h : Défilé des autochtones

Notre village sera visité par des habitants effrayants, chasseurs de mauvais esprits et gourmands de friandises... ! Rejoignez le défilé déguisé des petits monstres ou restez à domicile pour leur offrir charité à votre porte !

Départ du parking de l'école maternelle pour un voyage terrifiant d'1h/1h30, autour de notre célèbre char...



A partir de 19h30 : Soirée des Démons

La nuit tombée, rejoignez-nous pour une soirée endiablée à la salle CARTIER-MILLON avec repas, boissons et soirée musicale. Dans un souci d'organisation et de gestion, les **inscriptions et paiements** seront obligatoires pour la soirée **avant le 24 octobre 2024**.

Voici le chemin internet pour paiement ou QR Code ou lien sur le site de la mairie :
Helloasso.com => Rechercher une activité => SNEvents Family



Pour tout renseignement et/ou inscription à la liste de diffusion
✉ snevents.family@gmail.com

- Contacts du bureau si besoin
- Christian Tour ☎ 06 34 39 46 54
 - Médéric JAMBON ☎ 06 71 66 59 26

■ Eymes ton AMAP Rejoignez-nous pour une nouvelle saison

Le réseau AMAP est le résultat d'initiatives citoyennes ayant fait le choix pour :

- faire entendre le modèle agricole et alimentaire en accompagnant les porteurs de projet dans leur installation et commercialisation,
- lutter contre les OGM en plein champ, les pesticides et l'élevage hors sol et intensif,
- aider à la création de circuits courts.

Depuis 2018, St Nazaire les Eymes compte parmi ses associations une AMAP, « EYMES TON AMAP ».

Actuellement, 20 familles AMAPiennes reçoivent chaque mercredi soir un panier de légumes de saison livré à la Caserne (215 chemin de la Touvière) par Davy RUCAT, maraîcher producteur bio installé au Touvet.

Des partenariats occasionnels avec des producteurs locaux pour d'autres produits tels que le poisson, le miel, les tisanes et les œufs peuvent agrémenter l'offre de l'AMAP.

« Eymes ton AMAP » a repris du service depuis le mois de septembre et est en recherche de membres bienveillants, sympathiques et adhérents à nos valeurs.

Si vous voulez manger local et bio, soutenir les cultures de notre territoire, privilégier le circuit court, le tout dans une ambiance conviviale et chaleureuse, VENEZ nous rejoindre et échanger vos idées.

Nous vous donnons rendez-vous à notre lieu de rencontre lors de notre permanence tous les mercredis entre 18h et 18h45 devant l'ancienne caserne.

Contact : ✉ map.sne@gmail.com
Au plaisir de partager cette aventure avec vous !



PHARMACIES DE GARDE Octobre 2024



Les gardes sont organisées ainsi chaque semaine :
Nuits du lundi au jeudi (4 nuits) / Nuits du vendredi au dimanche (3 nuits) + journée du dimanche

Ve 4 PHARMACIE de BRIGNOUD

☎ 04 76 71 40 03

Lu 7 PHARMACIE du MANIVAL (St Ismier)

☎ 04 76 52 23 42

Ve 11 PHARMACIE FERRADOU (Versoud)

☎ 04 76 77 26 39

Lu 14 PHARMACIE LUU DUC (Crolles)

☎ 04 76 08 01 59

Ve 18 PHARMACIE BELLE ETOILE (Crolles)

☎ 04 38 92 02 15

Lu 21 PHARMACIE de BERNIN

☎ 04 76 08 03 19

Ve 25 PHARMACIE de l'ORCHIDEE (Villard-Bonnot)

☎ 04 76 71 43 36

Lu 28 PHARMACIE CENTRALE (Domène)

☎ 04 76 77 23 46

POUR TROUVER LA PHARMACIE DE GARDE : 🌐 WWW.SERVICEGARDES.FR

